Association pour la promotion de l'art urbain

Thème 2018

Revitaliser les centres des villes petites et moyennes

Les travaux engagés, ces dernières années, avec les services de l'Etat, les professions du cadre de vie, les maires, maîtres d'ouvrages publics ou privés et maîtres d'œuvre, auteurs et responsables des réalisations du Prix National, ainsi que les projets des équipes pluridisciplinaires (enseignants et étudiants) du Concours International, mettent en évidence la nécessité de valoriser « les territoires des petites villes »

Depuis les années soixante, l'exode rural vers les villes a vidé en partie les territoires de la campagne de leur substance active : fabriques, commerces, services publics, espaces d'échange, foires et autres manifestations.

Le tassement économique et démographique faisant suite à cette période des trente glorieuses et au développement de la mondialisation de l'économie a conforté ce phénomène urbain d'attirance des populations vers les villes et grandes agglomérations.

En outre, force est de constater qu'à partir des années soixante la création de la grande distribution, et le développement des surfaces commerciales en périphérie de ces villes, ont considérablement affaibli le commerce de centre ville et l'animation urbaine qui y était associée.

Quelles sont les conditions qui pourraient redonner une nouvelle attractivité et décider certains habitants jeunes ou séniors de ces grandes agglomérations et métropoles à venir réinvestir ces villes et villages et commencer à inverser cet exode des campagnes ? Par exemple :

- la révolution numérique et sa mise en œuvre au plus près des territoires ruraux et des villes moyennes.
- l'aide au recentrage des commerces (services regroupés en centre-ville)
- le développement du haut débit jusqu'au bout des villes et hameaux
- l'ouverture législative du télétravail
- l'aide à l'apprentissage
- la mise en valeur du patrimoine bâti comme celui de la valeur des sols, patrimoine essentiel pour notre avenir commun
- le renouveau d'un cadre de vie plus agréable et enrichissant pour la majorité de nos concitoyens...

Les maîtres d'ouvrages publics ou privés et maîtres d'œuvre, candidats au Prix 2018 ainsi que les équipes universitaires pluridisciplinaires candidates au Concours international 2018-2019 proposeront des opérations destinées à donner une nouvelle attractivité à ces territoires selon les critères de Qualité architecturale, Qualité de la vie sociale et Respect de l'environnement¹.

Les candidats au Prix national proposeront des opérations réalisées, et situées dans les territoires de villes moyennes ou de petites villes, inscrites ou non dans une intercommunalité.

(Télécharger le dossier complet : http://www.arturbain.fr/arturbain/dossiers/documents/G_2007_referentiel_1.pdf,

Ou le résumé : http://www.arturbain.fr/arturbain/dossiers/documents/G 2007 referentiel 2.pdf)

¹ Référentiel pour la qualité du cadre de vie sur www.arturbain.fr/